

0 m 100m 200m 300m 400m

LES CANALETTES

- ENVELOPPE ZP1 : LE BOURG ANCIEN
- ENVELOPPE ZP2 : LES EXTENSIONS
- SECTEUR SOUMIS À SCHÉMA
- ENVELOPPE ZP3 : LE GRAND PAYSAGE

Axe de vue

Limite perceptible depuis les axes de vues

Limites des jardins inclus dans l'enveloppe du grand paysage

Espaces verts à conserver ou à créer dans les enveloppes urbaines (jardin, cour plantée)

MONUMENT HISTORIQUE CLASSÉ PRODUISANT UNE PROTECTION DE 500m DE RAYON sur la commune ce périmètre est remplacé par la Z.P.P.A.U.P. sur le territoire de Duilhac

site inscrit (16 mars 1944)

Modifications

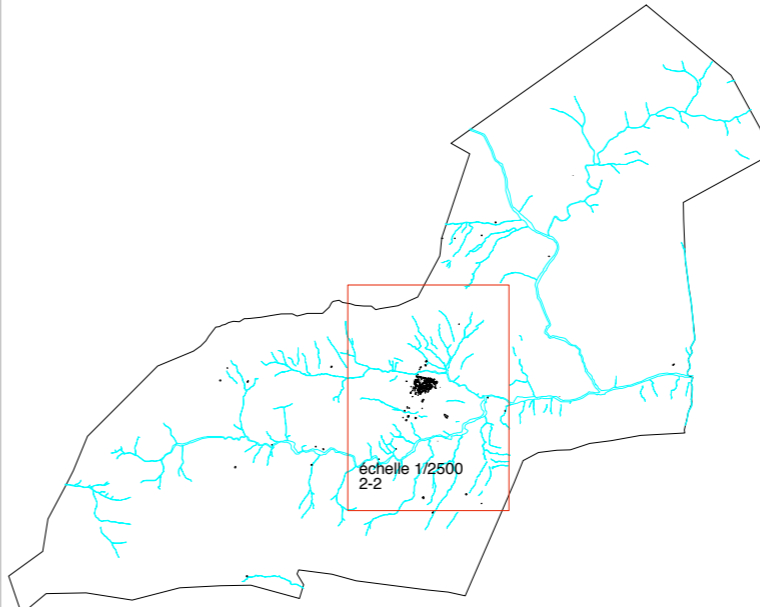
CRÉATION  
Arrêté du préfet de région  
le :

Approuvé le :

Visa

date :  
le maire

dossier au 9 septembre 2003



agence Urbane 37 rue RIQUET 31 000 TOULOUSE  
tél : 05 61 63 61 41 fax 05 61 63 10 45 adresse e-mail urbane@urbane.fr

# Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager

**DUILHAC**  
**SOUS PEYREPERTUSE**  
**AUDE - 11-**

2

## PLAN DE ZONAGE le bourg échelle 1/2500°

